Département du Pas-de-Calais – Arrondissement d'Arras – Canton de Marquion

## Commune de LAGNICOURT-MARCEL

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2018 à 19 heures.

Le Conseil Municipal s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEGAND Francis, Maire en suite de convocation en date du 25 septembre 2018.

Etaient présents: Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mr absent excusé. **POUILLAUDE Bruno** 

Secrétaire de séance : Mme CAPELLE Karine

Objet: ENQUETE PUBLIQUE EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN LA VOIE DE CAMBRAI PAR LA SOCIETE FERME LA VOIE DE CAMBRAI

La séance ouverte, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que par arrêté préfectoral du 13 août 2018, une enquête publique a été ouverte sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire des communes de Lagnicourt-Marcel, Pronville-en-Artois, Inchy-en-Artois et Quéant présentée par la Société FERME EOLIENNE LA VOIE DE CAMBRAI. Un dossier réglementaire est actuellement déposé en mairie d'Inchy-en-Artois où le public peut consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet jusqu'au 11 octobre 2018.

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté précité, il appartient au Conseil Municipal de donner un avis sur cette demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire précité par la Société FERME EOLIENNE LA VOIE DE CAMBRAI.

Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur LAVALLARD Hugues, adjoint présent à la réunion, est concerné par le projet donc ne participe pas à cette délibération.

Après discussion, le Conseil Municipal donne à l'unanimité un avis favorable (7 voix POUR 0 ABSTENTION 0 CONTRE) à la demande formulée par la Société FERME EOLIENNE LA VOIE DE CAMBRAI.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 2 octobre 2018 et transmission en Préfecture le 3 octobre 2018.

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS Le Maire

Pour copie conforme,

. DEGAND

04 OCT. 2018

ARRIVEE